

## **22 janvier : Dunkerque**

On ne peut pas s'empêcher de remarquer que la longue période entre la dernière évacuation (3 décembre 2025) et celle-ci (22 janvier 2026) correspond à la période entre les deux jugements du référendum sur la liberté déposé à propos des conditions de survie des exilés du Dunkerquois.

Le jugement du Tribunal Administratif avait été rendu le 4 décembre : il accordait des toilettes, un accès aux douches, un meilleur ramassage des ordures, et une maraude pour l'accès aux droits des mineurs isolés.

Le jugement du Conseil d'Etat en appel a été rendu le 21 janvier : nous espérions obtenir davantage (en particulier l'interdiction de saisir les tentes lors des évacuations et une participation de l'État à la distribution des repas...)

Comme si les autorités d'Etat craignaient de se mettre en opposition avec les décisions qui pouvaient être prises par le Conseil d'Etat...

### **Un gros démantèlement (8h 33 – 11 h 20)**

#### **Un gros convoi :**

plus de 20 fourgons de police, 3 motos de la Police Nationale, 2 safaris, 4 ou 5 fourgons de la PAF, 4 bus de l'AFEJI, ensuite au moins un tractopelle et une grosse benne à ordures.

#### **Expulsion simultanée à proximité des entreprises ONET (ouest) et Ryssen**

A ONET :

Les gens remballent leurs affaires, la police attend.

7 personnes sont emmenées par la PAF.

les CRS escortent les personnes hors du campement. Le HRO les voit passer avec des couvertures, une bâche, un sac de couchage sur l'épaule, une personne avec couverture, tente, sac.

l'équipe de nettoyage sort avec 5 tentes dont une très pleine traînée par terre, et 2 bâches, l'équipe de nettoyage saisit les tentes...

RYSSEN :

au moins 5 tentes saisies,

#### **Expulsion à côté de ALKERN :**

Tout le monde est regroupé au milieu du campement avec un petit sac, entouré par la police.

Les policiers ne laissent personne sortir par l'autre côté.

une quinzaine de personnes et 4 enfants en bas-âge quittent le lieu.

Les exilés ont un sac à dos, un sac de couchage, pas de tente. Ils ont mis les tentes et les bâches démontées au milieu du campement et ils sortent sans elles.

2 personnes sont emmenées par la PAF.

Les saisies commencent : 5 tentes, 5 bâches, 6 couvertures.

un abri est détruit.

on entend dans la vidéo du HRO de 9 h 40, clairement, un policier dire que les gens peuvent garder certaines affaires mais pas les tentes.

Il n'est pas clair si les gens ont le droit de refuser de monter dans les bus de l'AFEJI.

le HRO filme un tractopelle vidé dans une benne. ils voient les couvertures, tentes et couvertures de survie y passer...

#### **A TRANSFO :**

10 personnes expulsées, 25 au total selon un témoignage.

19 tentes saisies, 2 couvertures  
contrôle d'identité pour le HRO,  
une personne est escortée par un policier pour récupérer ses papiers dans sa tente et revient avec en plus une couverture.  
5 personnes (une famille avec deux enfants et un bébé) montent dans un bus de l'AFEJI. Ils ne semblent pas y être forcés.  
Des gens se réinstallent.

#### **ODORISATION**

10 personnes sont expulsées certains avec leur tente.  
saisies : 6 tentes

#### **RUE DE L'HELLE :**

4 tentes saisies, plus 3 couvertures, plus des couvertures de survie  
un policier a une bombe lacrymogène à la main.

**A 11h 20, une policière annonce la fin de l'opération, le HRO peut rentrer sur les lieux.**

**des avis d'expulsion sont affichés sur le moment (pas annoncés avant)**  
au moins à ONET et à TRANSFO  
sur les avis d'expulsion est indiqué une adresse (à Marck – banlieue de Calais !!!) pour récupérer les effets personnels.  
Le HRO se propose pour faire le lien par téléphone.